

Bulletin municipal

CREATION



Un blason pour le village



La fibre est arrivée

saulzet.fr Le site internet officiel est en ligne

ELECTIONS



Présentation du nouveau conseil municipal



Rencontre avec Jérôme Busserolles



Le mot du maire : i interet general avant tout	Page	3
Présentation du nouveau conseil municipal	Page	4
Extraits des décisions du conseil municipal	Page	5
Compte administratif et tableau des emprunts	Page	6
Tun blason pour la commune : les roseaux, le blé, le saule et bien sûr le château	Page	8
Créations et projets d'entreprises :		
Maeva Jacquet photographe, Happy English et Mam d'Api	Page	9
Site internet « saulzet.fr » : visite guidée	Page	10
Cérémonies du 8 mai et du 11 novembre : en comité restreint	Page	12
Ecole de Saulzet : projet de l'année, la fabrique à chanson	Page	13
Les travaux dans la commune :		
Les employés communaux à l'ouvrage	Page	14
Marais du Verne : curage et suppression des plantes invasives	Page	16
Cantine et lotissement du Clos St-Julien : achèvement des travaux	Page	17
	Page	18
Gym Forme et Plaisir : exercices et assemblée en plein air	Page	19
Union Sportive Saulzet-Escurolles : Les footballeurs prêts à rebondir	Page	20
Le Comité des Fêtes : le Père Noël a annulé sa visite	Page	21
Le Club de Loisirs des Aînés de Saulzet : peut-être en mars		
La Pétanque Saulzetoise : 4 concours mais une année morose.		
Passion : Rencontre avec Jérôme BUSSEROLLES - He's an Iron Man	Page	22
Info Sictom : enlèvement des objets encombrants le 1er avril	Page	24
Pluviométrie, remise de dictionnaires : sèche et antisèche	Page	25
☞ Infos CCAS : Repas à domicile et transport à la demande	Page	26
Etat civil : naissances, mariages et décès	Page	27
	Page	28



Cette année, sans le traditionnel feu d'artifice, sans le repas du CCAS et surtout sans les activités de nos associations communales, notre village semble être en sommeil. Néanmoins le nouveau conseil municipal n'a pas fait que gérer les affaires courantes.

Les travaux se sont poursuivis et vous remarquerez leur importance dans les pages de ce bulletin municipal. Désormais la commune sera identifiée par un blason.

La création d'un site internet permettra d'accéder facilement aux informations communales et proposera une entrée universelle vers de nombreux services.

Ce moyen de communication moderne va permettre d'informer, au-delà de notre territoire, de l'attractivité de la commune.

La parution du bulletin municipal devient annuelle, en janvier, et comporte de nouvelles rubriques, ainsi vous serez informés des décisions prises en réunion de conseil par un résumé des comptes-rendus de l'année.

Nous ouvrons aussi une page « passion » réservée à une ou un saulzetois qui mérite d'être mis en valeur. Jérôme Busserolles, marathonien, triathlète est le premier d'une longue série et je le remercie d'avoir répondu favorablement quand je l'ai sollicité.

Les associations garderont toujours une place importante aussi bien sur le site internet que dans les pages de ce journal; si une petite commune est active, c'est grâce à ses bénévoles et ses élus qui se dépensent sans compter pour créer de la convivialité. Toutes ces vocations altruistes et engagements personnels évitent au législateur de nous intégrer dans des collectivités de plus en plus grandes dont la gestion distante ira à l'encontre des contacts de proximité. Pensons-y et prenons quelques instants pour remercier comme il se doit toutes celles et ceux qui par leur dévouement, ont à cœur de préserver le bien-être de tous et qui ont pour seul et unique motivation : l'intérêt général.

Il est bien entendu légitime de ne pas toujours être d'accord avec les actions mises en œuvre par un maire, mais derrière il y a toute une équipe qui valide et surtout se donne sans arrière-pensées et au sein de laquelle je ressens une formidable envie de bien faire malgré la période compliquée que nous traversons.

Ceci dit, la commune va bien malgré quelques problèmes de vitesse récurrents. Pour cela nous avons fait installer un système de contrôle au carrefour de la route de Monteignet/Gannat. Il s'avère que certains véhicules passent à des vitesses très excessives. Nous allons faire le nécessaire pour sécuriser cette intersection de 5 routes et programmer des travaux en 2022.

En 2021, c'est à des travaux sur les bâtiments publics que nous allons nous consacrer.

Dernièrement le conseil municipal a donné un avis favorable pour l'ouverture d'une Maison d'Assistantes Maternelles (MAM) sur notre commune. Je souhaite beaucoup de réussite à cette initiative courageuse qui rendra service aux jeunes parents.

J'ai aussi une pensée pour les six familles des personnes qui nous ont quittés cette année. Parmi elles se trouvait la doyenne, Marcelle Besson et un boute-en-train, André Liot, figure emblématique de notre village.

Je vais terminer ce mot en renouvelant mes félicitations aux parents des quatre petits « bouts de choux » nés en 2020 et en souhaitant aux deux couples qui se sont unis cette année beaucoup de bonheur.

Permettez moi de vous adresser, au nom du conseil et en mon nom, nos vœux les plus sincères pour vous et votre famille. Restez positifs, quoi qu'il arrive.

Votre maire.

Le conseil municipal



Jean-François HUMBERT Retraité de la SNCF MAIRE DE SAULZET

Conseiller communautaire
Membre de la commission finances
auprès de la communauté de communes
Saint-Pourçain Sioule Limagne
Membre du bureau SIVOM
de Sioule et Bouble

(syndicat intercommunal à vocation multiple) Représentant de la commune auprès du CNAS (comité national d'action sociale)



Stéphanne MEUNIER Conseillère touristique

Première Adjointe au Maire

Déléguée à la commission communale

d'action sociale (CCAS)

Déléguée à l'assainissement

Conseillère communautaire suppléante

Membre des commissions : finances, information et communication, voirie et bâtiments, embellissement et urbanisme. fêtes et cérémonies et appels d'offres



Gérard MARTIN Retraité de la Poste Deuxième Adjoint au Maire

Délégué à la voirie et aux bâtiments

Suppléant au SIVOM Sioule et Bouble

Membre des commissions : finances,
information et communication,

assainissement, embellissement et urbanisme, fêtes et cérémonies et appels d'offres.



Philippe TIAUD Fonctionnaire *Troisième Adjoint au Maire*Délégué à la communication et à l'information

Représentant de la commune au SDE

(syndicat départemental d'énergie)

Correspondant défense

Correspondant sécurité routière

Membre des commissions : finances, voirie et bâtiments, assainissement, embellissement et urbanisme, fêtes et cérémonies et appels d'offres



Bernard FONCELLE Retraité

Conseiller municipal

Délégué aux fêtes et cérémonies

Aembre de la commission du CCA

Membre de la commission du CCAS Représentant de la Commune au SIVOM Sioule et Bouble

Représentant de la commune au SICTOM (syndicat intercommunal de collecte et traitement des ordures ménagères)



Sylvie BOYER Conseillère commerciale Conseillère municipale

Membre des commissions : CCAS, fêtes et cérémonies et contrôle des listes électorales Suppléante au SIVOS

(syndicat intercommunal à vocation scolaire)



Nicolas CHOLLET Artisan

Conseiller municipal

Membre des commissions : CCAS, voirie et bâtiments, assainissement, embellissement et urbanisme,

fêtes et cérémonies et suppléant au contrôle des listes électorales



Alain JACQUET Retraité

Conseiller municipal

Membre de la commission des impôts directs auprès de la communauté de communes

Suppléant au SICTOM
Suppléant au SIVOM Sioule et Bouble

Membre de la commission : fêtes et cérémonies



Valérie JACQUET Secrétaire Conseillère municipale

Membre des commissions : embellissement et urbanisme, fêtes et cérémonies, regroupement pédagogique intercommunal (RPI) et SIVOS

Représentante de la commune au centre social la M.A.G.I.C

(maison d'animation globale et d'initiatives collectives)



Bernard TOUREAUX Agriculteur Conseiller municipal

Membre des commissions : voirie et bâtiments, assainissement, fêtes et cérémonies, appels d'offres Suppléant au SDE (syndicat départemental d'énergie)



Clémence VARIN HUMBERT Etudiante

Conseillère municipale

Membre des commissions : CCAS, information et communication, fêtes et cérémonies

suppléante au centre social la M.A.G.I.C



Extraits des décisions prises par le conseil municipal depuis les élections de 2020

Réunion du 23 mai :

• Election du maire (JF Humbert) et des adjoints (Stéphanne Meunier, Gérard Martin et Philippe Tiaud).

Réunion du 19 juin :

- Décide de ne pas augmenter les taux des impositions de la commune.
- Vote le montant des subventions allouées aux associations communales.
- Vote les budgets prévisionnels présentés par le maire.
- Valide les montants des subventions à percevoir pour les travaux de voirie engagés en 2020
- Valide la création d'un puits de stockage des eaux pluviales du nouveau réfectoire.

Réunion du 10 juillet :

• Valide le devis de travaux pour le goudronnage du «clos Saint-Julien» et de l'accès au réfectoire.

Réunion du 11 septembre :

- Les élus émettent un avis favorable pour la création d'une Maison Assistance Maternelle (MAM) sur la commune de Saulzet.
- Le conseil valide le devis de travaux à effectuer sur différents bâtiments communaux afin de constituer un dossier de demande de subvention. Ce dossier permettra d'obtenir des subventions exceptionnelles du plan de relance du conseil départemental.
- Le plan du cimetière ainsi que son règlement doivent faire l'objet d'une actualisation. Gérard Martin est chargé de ce dossier.

Réunion du 13 novembre :

- Le conseil valide le choix du blason pour notre commune suite au sondage effectué auprès des responsables d'associations de notre village et des élus.
- Sur proposition du maire le conseil valide une subvention exceptionnelle pour l'ouverture de la MAM d'API sur notre commune.
- Répondant à une demande de l'association des maires de France, le conseil décide d'allouer un don pour aider les communes sinistrées des Alpes Maritimes. Son montant est calculé par rapport au nombre d'habitants soit 1€ par 400 hab. = 400€.
 - Les ventes des lots du « Clos Saint-Julien » se terminent, le conseil décide d'effectuer leur adressage :

Lot N° 1: N° 9 du Clos Saint-Julien (SCI Bigay)

Lot N° 2: N°11 du Clos Saint-Julien (SCI Bigay)

Lot N° 3: N° 4 du Clos Saint-Julien (SCI Majesca)

Lot N° 4: N° 7 du Clos Saint-Julien (M. Battaglia)

Lot N° 5: N° 5 du Clos Saint-Julien (M. Mazal)

Lot N° 6: N° 3 du Clos Saint-Julien (M. et Mme Juillard)

Lot N° 7: N° 1 du Clos Saint-Julien (M. et Mme Garachon)

Lot N° 8: N° 2 du Clos Saint-Julien (Hangar de la commune)

Vous pouvez retrouver les comptes-rendus de conseil en intégralité sur le **site internet** de la commune : <u>saulzet.fr</u> dans le menu «La municipalité/comptes-rendus du conseil»



Section de fonctionnement - Total des dépenses : 276 832 €



Section de fonctionnement - Total des recettes : 376 018 €



Section d'Investissement - Total des dépenses : 70 457 €



- ■Emprunts et dettes assimilés 21 189 €
- ■Bâtiments communaux 20 686 €
- ■Acquisition de matèriel 9 652 €
- ■Déficit d'investissement reporté 8 193 €
- ■Container enterré 4 795 €
- Climatisation de l'école 4 644 €
- ■Aire de jeux 1 298 €

Section d'Investissement - Total des recettes : 107 755 €



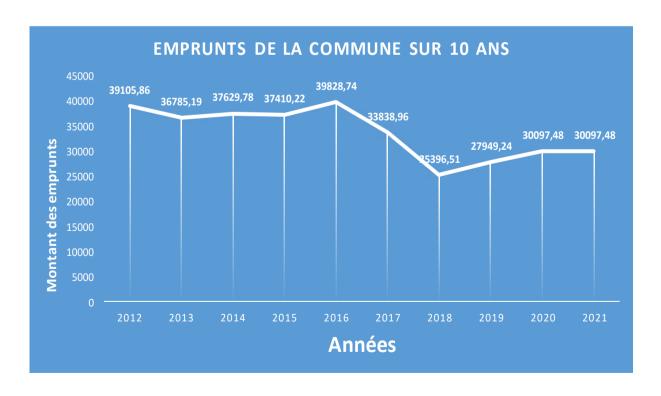
- Dotations , fonds divers et réserves 58 447 €
- ■Emprunts et dettes assimilés 30 000 €
- Bâtiments communaux 9 764 €
- Opérations d'ordre 6 484 €
- Conteneur enterré 2 000 €
- Signalisation et mise en sécurité 1 060 €



Cette présentation de notre compte administratif réalisé en 2019 mérite une petite explication. Généralement les dépenses « investissement » dépassent les 100 000 € par an. La construction du réfectoire ayant pris du retard, certaines factures n'ont pas été réglées sur cet exercice mais en 2020. Cela ne change rien au résultat total car nous intégrons les montants que nous aurions dû effectuer dans les « restes à réaliser ». L'excédent à reporter pour l'année suivante est de 89 831 €. C'est le meilleur résultat des dix dernières années.

Années	Résultat de fonctionne- ment	Résultat d'investissement	Résultat total	Reste à réaliser	Excédent total reporté sur l'année suivante
2017	+ 102 715	- 30 210	+ 72 505	- 6 936	+ 65 569
2018	+ 113 365	- 8 193	+ 105 172	- 27 400	+ 77 772
2019	+ 99 185	+ 37 297	+ 136 483	- 46 652	+ 89 831

Concernant la courbe des emprunts ci-dessous, désormais en 2020 et 2021, le montant des remboursements d'emprunts est de 30 097 €/an. Cette baisse significative depuis 2012 (39 105€) mais aussi comparée au 42 202€ de remboursement en 2008 nous permet de maîtriser notre budget malgré les baisses des dotations de l'Etat. La suppression de la taxe d'habitation n'est pas une bonne nouvelle pour les recettes des communes. Il est de notre devoir d'anticiper et de prendre en compte tous ces changements.



Taux des taxes:

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de ne pas augmenter le taux des taxes.

Taxe Foncière (bâti): 11,93 % pour un produit de 37 496 €.

Taxe Foncière (non bâti): 36,65 % pour un produit de 23 199 €.

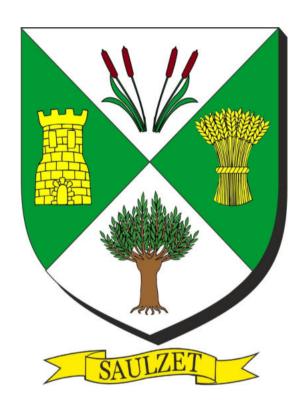
Création d'un blason

A l'instar d'autres villages, SAULZET possède désormais son blason. C'est un moyen simple d'affirmer son identité, son origine, son histoire.

C'est une façon d'afficher son appartenance à la commune parmi une multitude de référents identitaires existants.

Si certaines personnes se définissent plus volontiers par leur appartenance géographique, d'autres mettent en avant leur situation familiale, leur métier ou autre.

Chacun est donc libre d'adhérer ou pas. En tout cas, il est à disposition de tous.



Ce blason se veut représentatif de SAULZET

Les roseaux pour rappeler les anciens marais. La gerbe de blé pour la vocation agricole. L'arbre saule pour l'origine du nom du village. Et bien sûr le château.

En héraldique il est ainsi décrit :

Écartelé en sautoir :

au 1er d'argent à quatre roseaux au naturel au 2e de sinople à la tour d'or maçonnée de sable au 3e de sinople à la gerbe de blé d'or liée de même au 4e d'argent au saule au naturel La création d'un blason nous a été proposée par Jean François BINON, héraldiste passionné originaire de Montluçon et aujourd'hui installé à Aix en Provence.

Ce dernier propose <u>gratuitement</u> ses services aux communes de la France entière.

Nous lui avons fait part de nos souhaits et de nos suggestions et en seulement quelques jours, cinq maquettes nous ont été proposées.

Ces réalisations ont été présentées à deux dirigeants de chacune des 6 associations communales ainsi qu'aux 11 élus de la commune.

Ce blason a été plébiscité par 16 voix sur un total de 23.

Le choix a été entériné par délibération du conseil municipal en date du 13 novembre 2020.

POURQUOI UN BLASON?

Il s'agit d'un élément fortement visuel d'identification d'une commune qui exprime sous forme emblématique un ancrage dans l'histoire et dans le territoire. Les armes du blason sont l'attribut du nom de la commune qui les arbore et donc de ses habitants qui peuvent ainsi exprimer un attachement symbolique à leur histoire locale.

L'usage des armoiries est multiple :

Sites internet communaux, papier à en-tête, parc automobile communal, médailles communales ou sportives, vêtements, enseignes commerciales, dépliants touristiques, panneaux routiers et de jumelage, plaques de rues et frontons des monuments communaux, objets publicitaires et bien sûr, l'identification des associations.

LIBRE D'UTILISATION

Il ne s'agit pas d'un logo municipal, lequel serait protégé par le droit d'auteur.

Ce blason, bien que choisi par le conseil municipal, n'est pas tant l'emblème de la municipalité que celui partagé par tous les habitants du territoire communal.

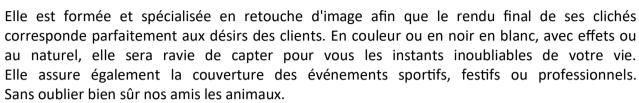
Il est pour eux un élément d'appartenance et de reconnaissance.

Création d'entreprises



Maeva JACQUET est une jeune Saulzetoise de 20 ans passionnée par la photographie. Elle a fait de cette passion son métier. Depuis janvier 2020, elle travaille sous le statut de l'entreprise individuelle.

Emotion, douceur, humour et naturel sont quelques-uns des mots qui la caractérisent et inspirent ses travaux.





La photographie rend éternel ce qui ne dure qu'un instant, autant qu'elle soit réalisée par une professionnelle....

Tel 07 78 24 32 76 ou maevajacquet31@gmail.com



Installée à Saulzet et titulaire de la licence d'anglais et du TOEIC niveau utilisateur expérimenté, Isabelle TIBIER a créé son auto-entreprise **HAPPY ENGLISH** le 23 juillet 2020.

Elle peut donner des cours à tout public, en cours particulier ou collectif, en présentiel ou distanciel. Sa méthodologie, qui s'appuie sur des années d'expérience est simple et efficace. Les 5 compétences de la langue anglaise sont exploitées :



Compréhension, expression orale, expression écrite, interaction et communication.

Ses qualités sont la **pédagogie**, **l'écoute**, **l'adaptabilité**, **le respect**, **l'autonomie et le sérieux**. Enregistré sous le numéro 84030376203. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

Projet d'ouverture d'une maison d'assistantes maternelles : la MAM d'API.

Vos bambins (de 0 à 6 ans) seront accueillis dans une maison réfléchie et adaptée pour eux. Le plus, un terrain sécurisé de 800 m2.

Ils pourront y être reçus du lundi au vendredi de 7h à 18h30 (les horaires restent éventuellement flexibles) par une équipe de 3 « Super Nounous » dynamiques ayant pour priorités, le bonheur et le bien-être de vos enfants.

Au programme de nos journées : promenades dans les petits chemins du village, activités manuelles, sorties proposées par le relais d'assistants maternels de Gannat, ateliers Montessori et surtout affection à volonté.

Ajoutez à cela des repas qui seront préparés par nos petites mains au rythme des saisons avec des produits frais et vous serez conquis. Vous serez informés sur le site internet de la commune de l'avancée de notre projet et de la date d'ouverture de notre structure prévue pour début septembre 2021.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter : mamdapi03@gmail.com ou Julie : 06.70.93.54.94 Retrouvez bientôt notre page Facebook. A très vite. **L'équipe de la Mam d'Api**

Retrouvez Maeva, Isabelle et la Mam d'Api sur "saulzet.fr"

saulzet.fr - le site internet officiel de la commune

C'était une volonté de Jean-François HUMBERT, Maire de la commune.

Saulzet ne pouvait passer à côté de l'évolution numérique. Même dans une commune de 400 habitants, il y a de nombreuses informations à partager.

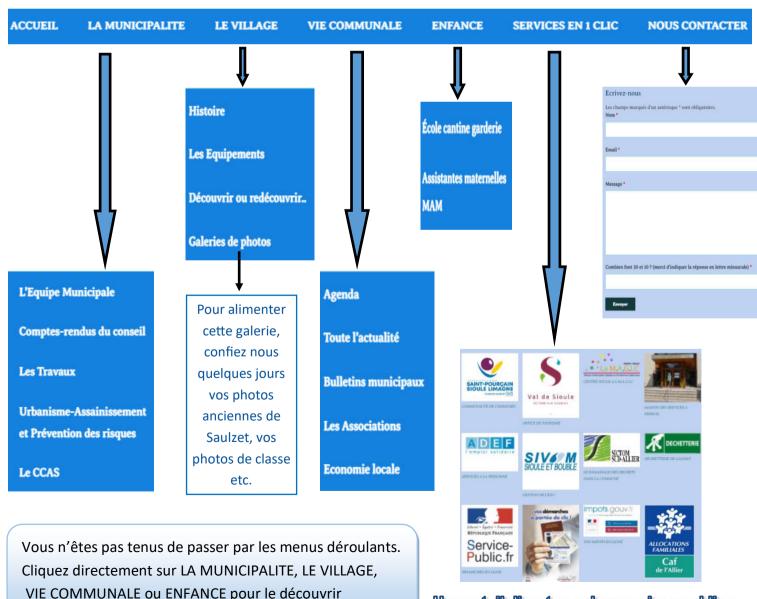
Dès l'installation du conseil municipal, le projet a été lancé. Il aurait été inenvisageable financièrement de confier la réalisation du site à un prestataire, aussi ce sont les élus qui ont relevé le défi.

C'est par le biais de la plateforme « campagnol.fr » proposée par l'association des Maires ruraux de France qu'ils ont travaillé plusieurs centaines d'heures depuis le mois d'août.

Le coût pour la commune est de 220 euros par an (110 la première année). Il intègre l'hébergement du site, le dépôt du nom de domaine « saulzet.fr », l'assistance, l'accompagnement illimité, la formation et les supports techniques.

Bien sûr, vos élus ne sont ni informaticiens ni graphistes et encore moins web designer. Le site n'est certainement pas parfait. Cependant, ils y ont mis tout leur cœur pour vous proposer un outil numérique considérable en complément du journal communal et du contact humain.

Visite guidée



Un portail direct vers les services publics







La colonne de gauche contient des informations administratives, géographiques et démographiques







Le bandeau en bas de page contient les numéros d'urgence, les coordonnées et horaires d'ouverture de la mairie ainsi qu'un moteur de recherche par mot-clé





La colonne de droite contient des articles d'actualité, l'agenda des évènements dans la commune et des informations pratiques



ATTENTION

Durant les premières semaines, « saulzet » seul ne sera pas reconnu par les moteurs de recherche. Pour vous connecter : inscrivez saulzet.fr dans la barre d'adresse en haut de votre page internet ou dans google par exemple.

Privilégiez Google Chrome, Microsoft Edge ou autre à internet explorer, ce navigateur étant devenu obsolète pour les sites modernes.

UN SITE «RESPONSIVE*»

Impossible de passer à côté de l'évolution numérique. Alors que la moitié des usagers consultent internet via leurs téléphones portables ou leurs tablettes, notre site devait comporter une interface qui s'adapte à tous les écrans. <u>Astuce</u>: la plupart des smartphones proposent de mettre un site internet sur l'écran d'accueil et permettent ainsi d'y accéder en un clic, au même titre qu'une véritable application mobile.

* adaptable

Cérémonies du 08 mai et du 11 novembre

Crise sanitaire oblige, c'est en comité restreint que s'est déroulée la cérémonie rappelant la capitulation de l'armée allemande le 08 mai 1945.

Joseph WIECZOREK, (premier porte-drapeau), était entouré pour l'occasion de Jean François HUMBERT, Maire de Saulzet ainsi que d'élus représentés par Stéphanne MEUNIER, Bernard TOUREAUX et Nicolas CHOLLET (second porte-drapeau).





C'est également en pleine période de confinement que, le 11 novembre, Monsieur Jean François HUMBERT, Maire de Saulzet, a rappelé la signature de l'**Armistice** de 1918 mettant fin à la

Première Guerre mondiale.

Joseph WIECZOREK et Nicolas CHOLLET, indéfectibles porte-drapeaux participaient à la cérémonie accompagnés de Stéphanne MEUNIER (1ère Adj) et Gérard MARTIN (2ème Adj). Afin de respecter les instructions préfectorales limitant la participation à 5 personnes, Philippe TIAUD (3ème Adj) se tenait à l'écart pour réaliser les clichés photographiques immortalisant l'évènement.

La commémoration, bien que limitée par le nombre n'en a pas pour autant été raccourcie. Monsieur le Maire a rendu un hommage solennel aux soldats de la "grande guerre" ainsi qu'à tous les "morts pour la France" des conflits anciens ou actuels.

Indépendamment des traditionnels dépôts de gerbes et de roses, des bouquets de chrysanthèmes, offerts à la Commune par HERVE Frédéric, horticulteur à Gannat, ont permis de fleurir un peu plus les monuments et les tombes de nos soldats disparus.





L'école de Saulzet



Saulzet : 1 classe en demi-groupe de CM1 (9 élèves) et CE2 (11 élèves).

L'école de Saulzet fonctionne en Regroupement Pédagogique Intercommunal avec les communes d'Escurolles, Le Mayet-d'Ecole, Monteignet-Sur-L'Andelot et Saint-Pont.

<u>Pour l'année</u> **2020/2021**, la répartition des élèves est la suivante :

Escurolles : 3 classes de maternelle (petite, moyenne et grande-section).

Le Mayet-d'Ecole: 1 classe de CP.

Monteignet-Sur-L'Andelot: 1 classe de CE1.

Saint-Pont: 1 classe en demi-groupe de CM1 et CM2.

Dixit Madame Magalie RICHARD, enseignante et Directrice à Saulzet, cette petite école d'une seule classe est très dynamique puisque chaque année, les élèves ont la chance de mener à bien de beaux projets.

Pour mémoire

2017-2018: Travail autour des 5 continents qui a eu pour finalité la peinture d'une fresque géante sous le préau de l'école.

2018-2019: Travail autour de l'opéra. Les élèves de cette promotion ont pu visiter les opéras de Clermont-Ferrand et Vichy. Mais surtout ils ont appris un opéra pour enfants intitulé « Nous n'irons pas à l'opéra », qu'ils ont pu chanter à l'opéra de Vichy le 4 mai 2019, ainsi qu'à la salle des fêtes d'Escurolles.

2019-2020 : Travail autour de la chorale. Les élèves ont travaillé avec d'autres écoles (Echassières et Bellenaves) autour du chant choral. Un spectacle au Centre Socioculturel de Gannat devait finaliser ce travail. Malheureusement le contexte sanitaire a empêché cela.





2020-2021 : La classe est engagée dans le projet « la fabrique à chanson ».

Les élèves vont rencontrer Hervé Lapalud, musicien et chanteur, lors d'un spectacle. Puis cet artiste viendra travailler en classe afin d'aider les élèves à fabriquer leur chanson.

Hélène Nurit, intervenante en musique rattachée à la Communauté de Communes Saint- Pourçain Sioule Limagne, fera partie de l'aventure.



Laurence Et Domíníque

Les repas pris à la cantine sont confectionnés par le groupe Elior Restauration avec des produits locaux suite à un « marché public » .

Ils sont facturés 3€40 aux parents, ce montant n'a pas évolué depuis plusieurs années.

Travaux par les employés communaux

Non seulement nos employés communaux, Fabien DESCHAMPS, Kevin ROPIQUET et Jean-Luc ESPINOUSE se sont consacrés à des travaux courants d'entretien, de réparation ou d'embellissement mais leur polyvalence a permis de se passer fréquemment de l'intervention d'entreprises extérieures.

Raccordement électrique, évacuation et pose du puits de réception des eaux pluviales au réfectoire.





Le nouveau réfectoire pour les écoliers de Saulzet est en fonction depuis le 2 novembre 2020.

Les cantinières, Laurence et Dominique, ont modifié leurs habitudes, ce qui a été très facile tant l'amélioration des conditions de travail apportées par ce bâtiment est importante : plus de traversée de route, un espace disponible plus vaste ce qui donne un lieu adapté pour ce service de restauration.

Ce bâtiment, construit dans l'espace scolaire s'intègre bien au site et ne diminue que légèrement la cour de l'école.

Ce projet prévu en 2019 a été retardé par l'interruption des travaux suite au covid 19.

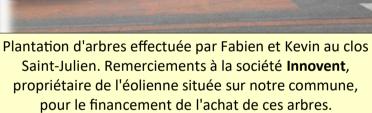
Les employés communaux ont travaillé d'arrache-pied pendant l'été pour rattraper le retard.

Ils ont réalisé toutes les finitions de ponçage, peinture et effectué la pose de la faïence, des toilettes, du lavabo, de l'évier ainsi que le raccordement du lave vaisselle, du sèche main électrique etc.





Plan





Travaux au marais du Verne

Le marais du Verne a été curé au cours de l'été 2020 pour deux raisons essentielles :

- ⇒ Supprimer les sédiments accumulés depuis plus de 20 ans
- ⇒ Diminuer les plantes invasives et nuisibles pour ce milieu humide.

Les travaux ont été réalisés dans un cadre très réglementé, géré par le Conservatoire des Espaces Naturels (CEN).

Une convention entre la commune de Saulzet et le CEN a permis d'obtenir des **financements européens à 100** % pour cette opération.

Un volume de sédiment important a été retiré, ce qui montre que l'effet dépollueur de l'ouvrage fonctionne et protège les eaux de l'Ancoutay. Les saules, principale variété néfaste, ont été broyés. Les roseaux, eux, sont laissés en place pour qu'ils se développent et continuent leur rôle de « maintien de l'écosystème ».

Des ruches sont venues compléter cet environnement remarquable.







Les employés communaux ont fait leur part du travail.

Ils ont assuré les opérations de déboisement pour faciliter le passage des engins.

Ils se sont chargés ensuite de la réfection du chemin afin que les promeneurs puissent profiter à nouveau du lieu.

Travaux 2020 : Entreprises extérieures

Achèvement des travaux du réfectoire et goudronnage du chemin d'accès



Aménagement et goudronnage du lotissement du clos Saint-Julien



LA FIBRE EST ARRIVEE A SAULZET



Depuis cet automne, vous avez certainement remarqué des équipes de techniciens sur des camions-nacelles, au pied des poteaux ou près des armoires de répartition situées devant la mairie.

La raison de cette agitation est que la commune de Saulzet est enfin raccordée à la fibre optique. Une avancée d'importance pour tous les utilisateurs d'Internet.

Vous pouvez donc, pour la plupart d'entre vous, souscrire à cette offre.

Vous avez d'ailleurs peut-être déjà été sollicités par un commercial, sinon, vous pouvez vous rapprocher de votre opérateur.

La pose d'une prise murale optique nécessite l'intervention à domicile d'un technicien.

Ce raccordement non obligatoire est, pour l'instant, gratuit.

Alors que l'ADSL utilise le même réseau que le téléphone (en cuivre), la fibre, elle, utilise un réseau totalement indépendant qui permet le transfert de données via la lumière.

Cela permet des débits plus élevés et un transport de données numériques sur de très longues

distances sans atténuation du signal.

Résultat : une vitesse accélérée des téléchargements et une meilleure utilisation du wifi.



LA PERDRIX SAULZETOISE

2020, une sombre année pour les chasseurs de Saulzet et pas seulement en raison du COVID. Heureusement elle est enfin terminée. La chasse au renard du mois de mars avait déjà été interrompue par le confinement mais au mois de juin, le décès de *André LIOT dit « Dédé »* nous a asséné le coup de grâce.

Sa disparition soudaine a laissé un grand vide dans notre société et en chacun d'entre nous. Notre loisir n'a plus la même saveur.

Son engagement, sa bonne humeur, sa « gouaille » et sa présence nous manquent terriblement.

Il a occupé tous les postes au sein du bureau de la société jusqu'à la présidence mais face aux responsabilités de plus en plus pesantes, il a préféré se consacrer au secrétariat.

Même si l'exemplarité de son engagement au sein de la société de chasse de Saulzet ne saurait être égalée, en sa mémoire, nous lui devons le maintien de la pratique de la chasse sur la commune.

Le 1^{er} Aout, un nouveau bureau a été élu lors de notre assemblée générale. Il se compose de :

> Président Christian FONCELLE Vice-Président Philippe SARRON Secrétaire Fabien LIOT Trésorier Fabrice DAULAT

Aucune manifestation n'a été envisagée au cours de notre assemblée en raison de la situation sanitaire. Si notre concours de belote du 23 Février a remporté un vif succès, le repas de chasse que nous avions prévu fin mars n'a pu avoir lieu (même en visioconférence) mais nous serons ravis de vous convier dès que ce sera possible.

13 cartes de sociétaires ont été distribuées pour la saison 2020-2021 que nous avons débutée le 20 Septembre. La chasse aux lièvres s'est déroulée les 4 premiers dimanches du mois d'octobre avec 7 prélèvements réalisés sur les 17 attributions.

Actuellement, nous sommes autorisés à chasser en battue en respectant les gestes barrières. Au travers de nos différentes sorties, nous constatons une très importante population de renards sur la commune. Si votre basse-cour venait à être visitée par ce prédateur, vous pouvez nous demander une déclaration de dégâts que nous adresserons à la fédération. Cette déclaration permet simplement de mesurer les préjudices occasionnés par le renard dans le département afin de justifier sa régulation.

Cet épisode pandémique a modifié considérablement nos habitudes dans notre pratique de la chasse. Sa réglementation ne cesse d'évoluer en fonction des directives sanitaires mais nous avons la possibilité, avec beaucoup de restrictions, de poursuivre notre activité. Nous sommes conscients de la chance que nous avons par rapport à d'autres sports ou loisirs dont la pratique est quasi à l'arrêt. Les pouvoirs publics ont déterminé que la chasse aux grands gibiers devait se poursuivre afin de maîtriser les populations de sangliers, chevreuils et cerfs en raison de l'enjeu financier considérable qu'ils représentent face aux dégâts qu'ils occasionnent.

Espérant que 2021 sonnera la fin de cette pandémie, les chasseurs de Saulzet vous présentent leurs meilleurs vœux.



Quoi de neuf au club?

Si la saison précédente avait bien commencé avec 55 licenciés, elle a été stoppée par l'épidémie de la Covid 19 à partir de mi-mars 2020. Les séances ont pu reprendre en juin, 3 fois par semaine, en extérieur et à 10 personnes maximum. C'est avec un grand plaisir que nous avons pu pratiquer dehors aux abords des salles mises à notre disposition. Pour Saulzet, c'est près du Clos St Julien que nous avons pu profiter de l'espace ouvert et couvert.

L'assemblée générale élective a pu se faire samedi 12 septembre 2020 en extérieur avec le respect des règles sanitaires grâce à un superbe beau temps. Les 3 dirigeantes actuelles ont été renouvelées dans leurs fonctions respectives pour 4 ans.

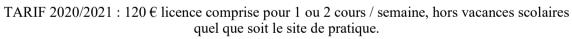
La reprise des cours a eu lieu le 14 septembre et le club compte aujourd'hui 46 inscrits. Toutes les recommandations contre la COVID 19 ont été appliquées : matériel personnel, gel, désinfectant, distanciation, fiches de présence, etc. Et patatras, dès la mi-octobre, de nouveau les cours sont suspendus. Nous espérons bien pouvoir reprendre sans tarder car les cours sont bons pour notre santé physique et notre moral. Ils sont aussi des moments de convivialité qui nous manquent.



Horaires des cours :



<u>Saulzet:</u> lundi et jeudi de 19h30 à 20h30, salle polyvalente <u>Brout-Vernet:</u> mardi de 14h à 15h, salle Pierre d'Alençon <u>Cognat-Lyonne</u>: mardi de 19h à 20h, salle polyvalente





Les dirigeantes du club : Présidente : Jacqueline LAUMET – 06 63 95 67 56

Secrétaire : Dominique HUMBERT **Trésorière :** Lysiane DUPRE



Adresse mail du club : gymvolontaire-003031@epgv.fr Facebook : Gym Forme et Plaisir ou Club de gym Saulzet



Association déclarée: W033001424/ S.P. Vichy/SIRET 438 484 586 000 13 Siège social: Mairie de Saulzet



Comme pour toutes les Associations, l'année 2020 sera, pour l'Union Sportive, une année à oublier le plus rapidement possible. La Covid aura marqué son passage et laissé des traces.

Malgré cela, pour l'U.S. Saulzet-Escurolles, la dernière saison, a laissé entrevoir des signes de renouveau et un bon esprit de solidarité mais elle s'est malheureusement terminée prématurément.

A l'issue de cette saison raccourcie, notre Assemblée Générale s'est déroulée en présence de Monsieur CHARNET, représentant le maire d'Escurolles et de Monsieur HUMBERT maire de Saulzet.

Le Président Maurice Bayon a présenté le rapport moral de la saison 2019/2020, devant une nombreuse assistance. Il a adressé les remerciements de l'U.S. S-E aux représentants des deux communes pour leur soutien financier et leur aide matérielle.

Sébastien DANDRIEUX, coach, a présenté le bilan sportif. L'équipe, majoritairement reconstituée en début de saison, termine 6ème de son championnat. Il félicitait tous les joueurs et dirigeants pour leur disponibilité et leur engagement. Il regrettait l'arrivée de la pandémie « Covid 19 » qui est venue stopper net les résultats de l'équipe. Quatre victoires début 2020 ont été acquises par ses membres dont il soulignait la solidarité et la volonté de déployer du jeu collectif.

Sébastien espère que cet état d'esprit perdurera dans les saisons à venir car il est le gage de bons résultats.

Guy MARIDET, trésorier, a présenté le bilan financier qui laisse apparaître un léger déficit.

Le tarif de la licence joueur reste identique à celui de la saison écoulée soit 55 €uros.

Les deux représentants municipaux ont exprimé leur satisfaction à la vue de l'ambiance au sein du Club et ont confirmé leur soutien pour la nouvelle saison.

Rodolphe PAILHERET, artisan paysagiste local, a remis un jeu de maillots et a souhaité qu'il contribue à apporter de bons résultats à l'U.S. Saulzet-Escurolles.

Pour conclure l'Assemblée Générale, le Président a remercié l'ensemble de l'assistance et invité toutes et tous à partager le verre de l'amitié. Le repas champêtre qui suivait, fut très apprécié.

La saison sportive 2020/2021 de l'Union Sportive Saulzet - Escurolles a démarré. L'U.S. S-E peut compter sur 25 joueurs pour disputer le championnat D5.

Actuellement 4ème de sa poule, avec deux victoires et une défaite, l'Union Sportive voit son parcours à nouveau stoppé par la Covid 19.

Malgré tout, dès la reprise des compétitions, les joueurs sont prêts à relever le défi et à démontrer que l'Union Sportive Saulzet-Escurolles mérite d'évoluer à un niveau supérieur.

Compte-tenu du contexte sanitaire actuel, le Club ne présentera pas de calendriers cette année, n'organisera pas son traditionnel concours de belote et prie les habitants de l'en excuser.

Toute personne souhaitant rejoindre l'UNION SPORTIVE SAULZET-ESCUROLLES peut prendre contact avec

le Président : Tél: 06.82.19.11.18.

Composition du bureau 2020/2021

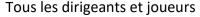
Président : Maurice BAYON Vice-Présidents : Dominique MOSNIER

: Fréderic LAVIALLE

Secrétaire : Jérôme JAILLET
Adjoint : Sébastien MARIDET
Trésorier : Guy MARIDET

Trésorier : Guy MARIDET Adjoint : François DUDIN

Entraineur : Sébastien DANDRIEUX





de l'Union Sportive Saulzet-Escurolles vous souhaitent de bonnes fêtes de Noël

et vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2021.



Depuis son Assemblée Générale du mois de juillet 2020, le Comité des Fêtes suit les aléas de la crise sanitaire actuelle.

Toutes les manifestations qui devaient avoir lieu depuis septembre 2020 jusqu'au mois de décembre ont été annulées. Même le Père-Noël n'a pu rendre visite aux enfants de la commune.

Pour le début 2021 il faut attendre l'évolution de cette crise, qui nous l'espérons sera positive. Ainsi, nous pourrons reprendre le cours de nos manifestations.

Dès que nous en saurons plus, nous vous tiendrons informés. La saison 2020/2021 risque fort de nous valoir une année blanche.

Malgré tout, les membres du Comité des Fêtes vous souhaitent de passer de bonnes fêtes de fin d'année et vous présentent tous leurs vœux pour la nouvelle année 2021. Et surtout "RESTONS PRUDENTS"



Présidente : VOYRON Rolande Trésorière : LAUMET Jacqueline Secrétaire : BATTAGLIA Françoise Secrétaire Adjointe : LANDRIEVE Aurélie



Comme vous avez pu le constater, le club est fermé depuis le mois de mars 2020 pour cause de Covid 19. Il rouvrira ses portes le 1er mars 2021... Nous l'espérons.

Nous vous attendons nombreux, d'ici là, prenez soin de vous. A bientôt!

La Pétanque Saulzetoise

L'année 2020 est terminée, une année vraiment pas ordinaire au cours de laquelle la Pétanque Saulzetoise a été partiellement en sommeil. Nous avions

quand même, en janvier, partagé la galette des rois, le seul vrai moment de convivialité. Pas de méchoui ni de banquet de fin d'année.

Nous avions également distribué les licences et cartes de membres honoraires, mais aucune compétition officielle (coupe d'Allier et championnat) n'a pu avoir lieu.





4 concours inter-sociétaires ont été organisés entre le 25 juillet et le 10 octobre en

respectant les règles sanitaires mais le reconfinement a été décidé, en conséquence,

l'assemblée générale prévue mi-décembre a été annulée.





Le bureau reste donc le même :

Président : Guy GROBOST tel : 0651672565

Secrétaire : Jacky BERNARD Adjoint : Maurice Yves SAUNIER Trésorier : Christian DUMET Adjoint : Jérôme CAUDRELIER

Voilà le bilan morose d'une année morose, espérons que l'année 2021 soit différente.

Le club de pétanque vous présente ses meilleurs vœux, prenez soin de vous, de vos proches et aussi des autres.

Passion

Rencontre avec Jérôme Busserolles

adepte de sport extrême

Saulzetois depuis 14 ans, Jérôme Busserolles, 47 ans, marié et papa de deux adorables petites filles a réalisé un exploit en participant à un ironman et surtout en le terminant dans des conditions extrêmes.

Rencontre avec cet enseignant chercheur en biologie à l'université d'Auvergne pour mieux comprendre sa passion pour le sport extrême.



Jérôme, depuis combien de temps pratiques-tu un sport et en particulier la course à pied ?

Je pense avoir toujours fait du sport. Du football, d'abord dans mon village natal (au CS Thiel sur Acolin), pendant presque 30 ans. Une grosse entorse du genou, non soignée -mea culpa- m'a empêché de continuer encore 30 ans ! Tous les sports nécessitant des changements d'appuis ne me sont plus possibles. Je me suis donc mis à la course à pied (CAP), en plus de randonnées VTT. Un marathon pour mes 40 ans était mon premier objectif chronométré. Je ne l'ai couru que pour mes 42 ans (Buenos Aires, à l'occasion d'un voyage professionnel). Piètre résultat (presque 4h).

Meilleurs temps en 3h25 environ deux ou trois marathons suivants (Budapest, Paris, Périgueux, Lège Cap Ferret). Loin des 3h des vrais marathoniens! Ce n'est pas la faute de l'entraînement mais d'une hygiène de vie qui devrait être plus saine. Puis on se fixe des objectifs chaque année. Alors, pourquoi pas un triathlon? Lors du premier à Aydat, je suis sorti de l'eau dans les

Lors du premier à Aydat, je suis sorti de l'eau dans les derniers et je me suis dit qu'il fallait sans doute prendre des cours de natation. Puis j'ai participé à un premier « half ironman » (1900 m de nage, 90 km à vélo et 21 km de CAP) à Vichy en 2018.

Un full ironman (donc tout en double) ? jamais ! trop long ! Finalement j'étais présent sur la ligne de départ en 2019 : mon temps de natation a été correct (1h24), j'ai passé environ 7h sur la selle malgré les crampes et j'ai parcouru le marathon en ... 5h.

Mais quelle expérience !!! Les encouragements permanents de mes filles, de ma femme, d'inconnus m'ont donné des ailes lors des tours du plan d'eau jusqu'à ce qu'enfin, à l'arrivée dans le « stade », résonne la phrase mythique...

« You are an Ironman » !!!







Pourquoi choisir autant de disciplines et que te procure ce changement d'entraînement ?

Je travaille en intérieur, je suis souvent assis, donc prendre l'air est capital. Le trail et le VTT

permettent d'être en pleine nature ; la course sur route, le vélo et le triathlon représentent plutôt des défis avec des objectifs chronométrés. C'est un besoin, ça vide la tête, compense quelques verres et des assiettes bien remplies.



Combien de temps passes-tu en entraînement pour réussir tes objectifs ?

L'entraînement dépend de l'objectif. Pour l'ironman, c'est 6 mois minimum, 8h par semaine

et jusqu'à 15h trois semaines avant l'objectif. C'est bien entendu du temps pris sur la vie de famille. Je profite de ce questions/réponses pour remercier ma femme et mes filles pour leur soutien et leur compréhension. Je m'entraîne tantôt le matin de bonne heure ou tard le soir, quelquefois entre midi et 13h avec parfois des compagnons (Benoit, Patrice... du club d'Effiat). Beaucoup de participants ont abandonné en 2019 sur l'ironman de Vichy, à cause de la chaleur et en raison peut-être pour certains d'une mauvaise préparation. Il faut être patient, ne pas brûler les étapes, augmenter progressivement les distances, concevoir un plan d'entraînement adapté à son profil et s'y tenir, avoir aussi la chance de ne pas se blesser. J'ai aussi l'opportunité d'exercer une profession où les horaires sont flexibles ce qui me facilite « la tâche » et surtout je n'oublie jamais mes affaires de sport dans la voiture!



Quelle est la compétition importante à laquelle tu as participé dernièrement et quels sont tes objectifs aujourd'hui?

J'ai participé au triathlon du mont Ventoux en septembre dernier. Les conditions étaient dantesques (orages, pluie, froid, vent évidemment).

Le triathlon s'est transformé en duathlon, la partie vélo a été escamotée (pas de sommet du mont !) mais ce fut néanmoins une belle expérience. Je n'ai pas encore d'objectif pour 2021, peut être un trail de montagne, on verra.



Ironman est dans le langage commun du triathlon 1e nom donné à l'un des plus longs formats de la discipline. D'une distance totale de 226 kilomètres, une compétition Ironman, « Homme de fer » en français, est une course

multi-disciplinaire consistant à enchaîner 3,8 km de natation, 180,2 km de cyclisme puis un marathon (course à pied de 42,195 km).

Cette appellation est associée au triathlon Ironman d'Hawaï originel créé en 1978 par John et Judy Collins, qui est depuis 1990 le championnat du monde d'Ironman (Ironman World Championships). Ironman et Triathlon Ironman sont des noms déposés, propriétés de la World Triathlon Corporation (WTC). Cette société privée organise et décerne, chaque année, le titre de « champion du monde d'Ironman » à l'issue d'un circuit de courses qualificatives et d'une épreuve finale qui se déroule au mois d'octobre Kailua-Kona, dans à d'Hawaï aux États-Unis.

Sa devise, adoptée par tous les Compétiteurs les « Ironmen », est « Tout est possible » L'Ironman dont le nom est tout d'abord celui d'une compétition à la naissance du triathlon d'endurance très longue distance (XXL), devient également au fil de son histoire, celui d'une distance (226 km), d'un mythe (Ironman d'Hawaï), d'une marque (World Triathlon Corporation) pour devenir, enfin, celui du championnat du monde de triathlon très longue distance le plus connu de la planète.

Enlèvement des encombrants, le jeudi 1er avril



2021 Inscription en mairie

Chaque année, le SICTOM Sud-Allier propose aux usagers une collecte gratuite d'encombrants et d'épaves automobiles à domicile, une fois par an, pour chaque commune et sur inscription auprès de votre mairie.

Les objets encombrants et épaves sont à déposer à l'extérieur de l'habitation, accessible au personnel de collecte, en-dehors des lignes électriques ou téléphoniques, des arbres, non apposés contre un mur et sans danger pour la circulation. Ils doivent être impérativement sortis la veille de la collecte.



LE SAVIEZ-VOUS ?

LES ENCOMBRANTS, QU'EST-CE QUE C'EST?

Sont collectés, les objets suivants :

Objets métalliques ou contenant de la ferraille

- >> Matériel agricole, remorque, petit tracteur
- >> Ferrailles diverses
- >> Cuves métalliques VIDES
- >> Bidons et pots métalliques VIDES
- >> Chaudières, poêles à bois
- >> Grillage, fils de fer et barbelés
- >> Sommiers, matelas à ressorts
- >> Mobiliers métalliques et fenêtres métalliques sans vitrage

Equipements électriques et électroniques

>> Frigos, cuisinières, lave-linge, lave-vaisselle, téléviseurs, ordinateurs...

- Engins avec ou sans moteur + divers

>> Caravanes, mobylettes, remorques, vélos, scooters, tondeuses, micro-tracteur, motoculteurs, pneus voiture sur jantes...

Lors de l'achat d'un appareil électrique ou électronique neuf (réfrigérateur, lave-linge, téléviseur...), le distributeur a obligation de reprendre l'appareil dont vous souhaitez vous débarrasser.

DATES DE COLLECTE

A SAULZET, les encombrants et épaves automobiles seront collectés

le jeudi 1er avril 2021

Contactez votre mairie pour tout renseignement et pour vous inscrire

Pour tout renseignement, contactez le SICTOM Sud-Allier : 04.70.45.51.67

Rejoignez-nous sur notre site : www.sictomsudallier.fr - Et sur Facebook

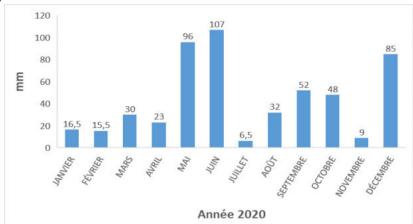


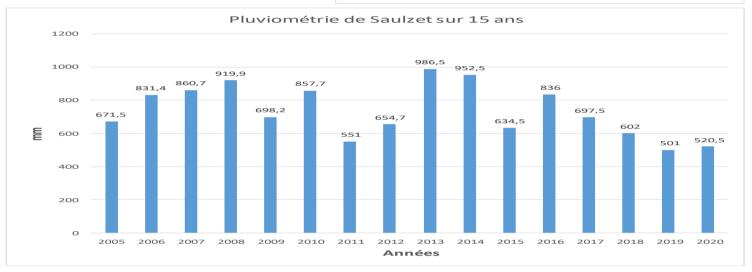
La pluviométrie

On remarquera pour juillet et août une très faible pluviométrie, alors que c'est à cette période que la végétation en a le plus besoin.

Ce phénomène est de plus couplé à plusieurs épisodes de « coup de chaleur », voire de canicule, ce qui a aggravé la situation. Il est intéressant de comparer sur plusieurs années l'évolution de la pluviométrie sur notre village.

Voici une analyse sur les 15 dernières années :





Remise des dictionnelires

La municipalité a reconduit son action visant à offrir un dictionnaire à chaque jeune Saulzetois en classe de CM2. Exceptionnellement, cette année, la réunion de remise en mairie avec un pot de l'amitié n'a pas eu lieu et l'édition 2021 du Larousse a donc été distribuée à Mathis Chollet, Nawel Ouannoughi et Téo Gontier-Augonnet à domicile.

Signe de l'évolution numérique, chaque dictionnaire possède un code d'activation personnel pour accéder au Larousse internet. Ce dernier offre de nombreuses possibilités, comme les mises à jour régulières, un hypertexte total pour passer d'un mot à l'autre en un clic, un conjugateur de 9600 verbes des animations pédagogiques, des documents sonores etc.



Un quiz de culture générale de 400 questions classées par thèmes et par niveaux de difficulté, un quiz d'orthographe et de vocabulaire. Très complet, ce dictionnaire internet permet d'améliorer les connaissances de tous de manière ludique et moderne. Cela devient une nécessité pour notre époque. Nous souhaitons à nos trois jeunes Saulzetois un très bon usage de ce dictionnaire et surtout de "réussir" leurs études.

Infos CCAS

Une année privée de rassemblements : le CCAS n'échappe pas à la règle.

Comme vous le savez, le CCAS organise chaque année un repas pour les anciens de la commune courant octobre. Cette année 2020 si particulière a malheureusement empêché ce rassemblement annuel.

Les membres du CCAS ont voulu montrer aux habitants de Saulzet qui étaient traditionnellement conviés à ce traditionnel banquet qu'on ne les oubliait pas. C'est pour cette raison que le comité a décidé collectivement de leur proposer des chèques consommation à dépenser dans les commerces de la région proche. Près de 75 personnes ont accepté la proposition et se sont vus remettre ce bon d'une valeur de 15€. L'opération permettait à la fois de faire plaisir aux habitants et de donner un peu de souffle aux commerces locaux.

Tous les membres du CCAS espèrent retrouver tout de même ce moment convivial du traditionnel repas et donnent rendez-vous en octobre 2021 aux Saulzetois qui ont l'habitude d'y participer.

Le CCAS de Saulzet est composé de 11 membres :

6 personnes issues du Conseil Municipal : Jean-François Humbert (Président), Stéphanne Meunier, Bernard Foncelle, Sylvie Boyer, Nicolas Chollet et Clémence Varin-Humbert.

5 personnes issues de la commune : Amélie Bauderon, Eric Bonnelye, Catherine Chollet, Colette Jaffeux et Jacqueline Laumet.





www.comcom-ccspsl.fr



T'LIB LE TRANSPORT A LA DEMANDE OUVERT A TOUS

La Communauté de Communes Saint-Pourçain Sioule Limagne propose pour l'ensemble des soixante communes du territoire un service de transport fonctionnant en porte à porte.

Le territoire est découpé en trois secteurs définis par bassin de vie et appartenant à Ebreuil, Gannat et St-Pourçain. Certaines communes appartiennent à deux, voire trois secteurs. Le déplacement a lieu dans toutes les communes du secteur dont dépend l'usager.

Une adhésion gratuite : inscription auprès de la communauté de communes en remplissant le formulaire d'adhésion disponible dans toutes les mairies, les services et commerces du territoire.

L'usager reçoit sa carte d'adhérent lui communicant son numéro d'adhésion ainsi que le numéro d'appel pour la réservation.

La réservation : la veille avant 17h directement auprès du transporteur. Le voyage : l'usager est pris en charge à son domicile pour être conduit à sa destination. Possibilité de faire le retour.

Du lundi au vendredi de 8h30 à 19h00 et le samedi de 8h30 à 13h00 (sauf jours fériés).

La fréquence d'utilisation est fixée à une fois par semaine (Aller-Retour) sauf dérogation.

Un tarif unique : 4€ le trajet

Plus d'infos au 04.70.47.67.20 ou sur tlib@ccspsl.fr

Réservation au plus tard la veille avant 17h.

Etat civil 2020



Naissances





Lailey RODIER né le 8 juin à Víchy

Parents domiciliés 3 rue Sous Les Vergers



Léo CHOLLET né le 19 juin à Víchy

Parents domiciliés 6 rue de l'Ecole



Swan, Jean TUIZAT né le 24 juin à Víchy

Parents domiciliés 10 chemin de la Sagne



Lise, Aimée BICHARDnée le 11 novembre à Víchy

Parents domiciliés 10 rue du Charron

Maríages





Alexandre MARCELLOT & Maud Charlotte GIRAUD le 24 juillet



Kevín Frédéric MOREAU & Flora CONTAMINE le 15 août



Mairie de Saulzet

1, rue des Billys 03800 Saulzet Tel: 04 70 90 06 16 Mail: mairie-saulzet@orange.fr https://saulzet.fr

OUVERTURE

Lundi de 09H à 12H Mardi de 14H à 18H Mercredi de 14H à 18H Vendredi de 15H à 18H

Décès



Le 5 mai à Vichy, Christian, Michel, Claude, Léon BERNARD, 73 ans, domicilié 18 rue de l'Eglise. Le 27 mai à Clermont-Ferrand, Véronique TIXIER, 49 ans, domiciliée 16 rue des Billys. Le 23 juin à Gannat, André, Claude, Christian LIOT, 56 ans, domicilié 11 rue Sous les Vergers. Le 5 octobre à Vichy, Marcelle Besson née PAILLERET 93 ans, domiciliée 6 rue de la Font du Bois.

Le 11 novembre à son domicile, Jean-Claude, Bernard PIDANCE,

63 ans, 15 rue des Talles. Le 15 décembre à Ebreuil, Símone ROCHE née FAUCHEUX 91 ans, domiciliée en EHPAD, 14 rue des Fossés à Ebreuil







Le traditionnel sapin de Noël a été coupé à Saulzet dans une propriété privée par les employés municipaux, assistés dans leur tâche par N. CHOLLET et J.F HUMBERT.

L'opération a pu se dérouler grâce au matériel agricole gentiment prêté par Bernard TOUREAUX.

Cet arbre, symbole de fête, a été installé dès la fin du mois de novembre place de la Mairie puis décoré pour la plus grande joie des petits et des grands.

Chacun a pu le contempler, notamment les élèves qui, depuis l'école pouvaient en voir la cime.

Nul doute qu'ils ont compté, comme nous, les jours les séparant de la venue du Père Noël.

